



# Autour de l'école

GUIDE DE LA RENTRÉE

2022 - 2023



Le périscolaire comprend toutes les activités autour de l'école : l'accueil avant et après l'école, la restauration, l'étude surveillée et les accueils du mercredi et des vacances scolaires.

Réactualisé avant chaque rentrée scolaire, ce guide vous permet de répondre aux questions pratiques que vous pouvez vous poser : quels sont les horaires d'accueil le mercredi ? Quelles activités sont soumises à la réservation ? Comment procéder à la réservation des activités périscolaires ?

En complément du temps passé à l'école, la Ville accueille vos enfants le matin avant l'entrée en classe, au moment de la pause méridienne, le soir après la classe, durant le temps de l'étude surveillée, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

## **Nouveautés de la rentrée scolaire 2022/2023 :**

▶ L'étude surveillée était auparavant une activité périscolaire associative. Elle devient une activité périscolaire organisée par la Ville. Comme pour chacune des activités périscolaires, l'inscription administrative est obligatoire et s'effectue auprès de l'Accueil Éducation. Les réservations s'effectuent ensuite sur l'Espace Famille.

Vous retrouverez toutes les informations concernant les réservations et l'accueil de vos enfants dans le document intitulé « *Modalités de fonctionnement des temps autour de l'école* », disponible en téléchargement sur l'Espace Famille.

▶ Les réservations des accueils de loisirs pour les vacances scolaires seront ouvertes 3 semaines avant le début de la période de vacances et vous pourrez effectuer vos réservations jusqu'à 5 jours avant la date de fréquentation souhaitée (samedi, dimanche et jour férié compris dans les 5 jours).

## **Nous souhaitons à vos enfants une excellente année scolaire 2022/2023 !**

Pour le Maire,

Sophie GARREC  
Conseillère municipale  
déléguee à l'enfance  
et à la vie éducative et périscolaire

# Calendrier Scolaire 2022-2023

(sous réserve de modifications)

La rentrée scolaire aura lieu le **jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022**

## Les vacances

**Toussaint** - Du samedi 22 octobre 2022 au dimanche 6 novembre 2022

**Noël** - Du samedi 17 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023

**Hiver** - Du samedi 18 février 2023 au dimanche 5 mars 2023

**Printemps** - Du samedi 22 avril 2023 au lundi 8 mai 2023

**Été** - Du samedi 8 juillet 2023 au jeudi 31 août 2023

## Les jours fériés

Mardi 1<sup>er</sup> novembre 2022 (pont le lundi 31 octobre 2022)

Vendredi 11 novembre 2022

Lundi 10 avril 2023

Lundi 1<sup>er</sup> mai 2023

Lundi 8 mai 2023

Jeudi 18 mai 2023 (pont le vendredi 19 mai 2023)

Lundi 29 mai 2023

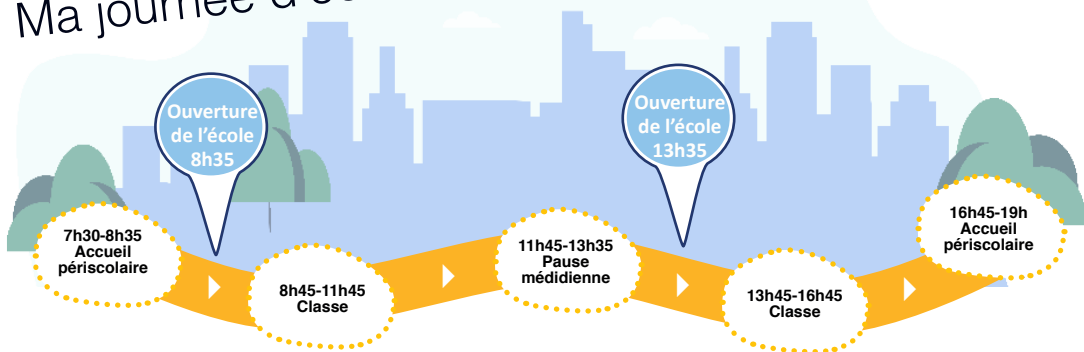
Vendredi 14 juillet 2023

Mardi 15 août 2023 (pont le lundi 14 août 2023)

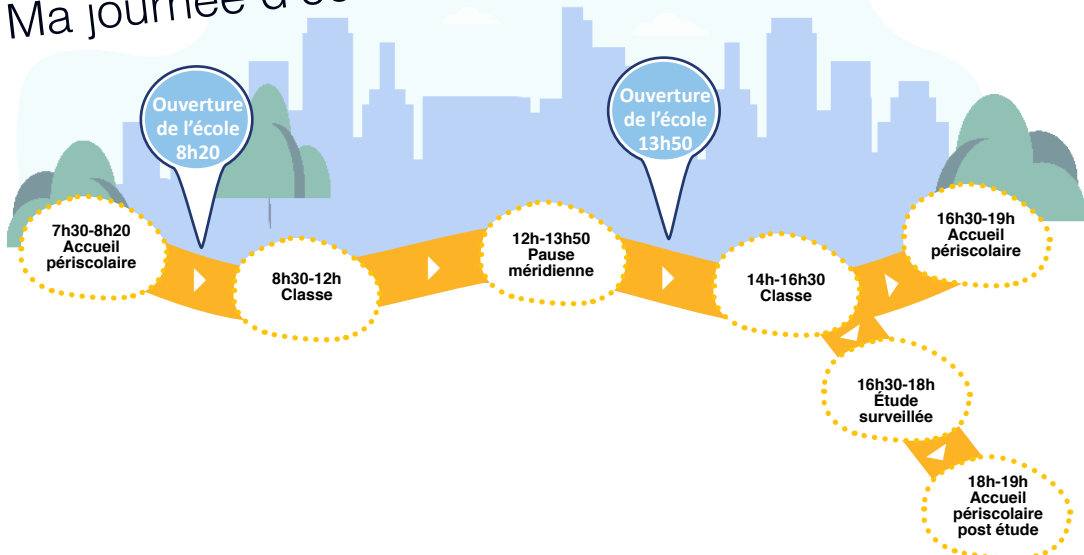


## Emploi du temps en période scolaire, lundi, mardi, jeudi et vendredi

### Ma journée d'école en **maternelle**



### Ma journée d'école en **élémentaire**



# LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Les temps périscolaires et extrascolaires sont proposés et organisés par la Ville dans chacune des écoles maternelles et élémentaires et dans chacun des accueils de loisirs de la Ville. Il s'agit de temps de détente et de repos, avec des activités de loisirs éducatifs.

Ces temps périscolaires sont facultatifs : les parents font le choix d'y inscrire leurs enfants ou non.

Vous retrouverez toutes les informations concernant l'organisation des réservations et de l'accueil dans le document intitulé « *Modalités de fonctionnement des temps autour de l'école* ».

## INFOS PRATIQUES FONCTIONNEMENT



### 1/ Les accueils périscolaires du matin

Les équipes d'animation et ATSEM accueillent les enfants autour d'activités libres dès 7h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les accueils périscolaires se situent dans les locaux des écoles.

Les enfants peuvent y être conduits jusqu'à :

- 8h35 pour l'accueil maternel,
- 8h20 pour l'accueil élémentaire.

Au-delà de ces horaires, les enfants doivent être accompagnés à l'école directement.

#### CONTACT :

*Responsable des accueils périscolaires du matin : Éva BLANDEAU*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 83 84 68 34*

### 2/ La restauration scolaire

Le temps de pause méridienne se déroule dans chacune des écoles de la Ville les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 13h35 en maternelle et de 12h à 13h50 en élémentaire.

La prise en charge en restauration se fait uniquement pour les enfants présents en classe le matin.

Aucune sortie n'est autorisée durant les horaires de la pause méridienne à l'exception des sorties prévues pour un rendez-vous médical ou paramédical.

Les enfants sont encadrés par du personnel municipal constitué d'ATSEM, d'animateurs et d'agents de restauration. Une transition est mise en place avec les enseignants à la fin du temps de restauration : à 13h35 en maternelle et à 13h50 en élémentaire.

Des ateliers par classes sont mis en place par les animateurs et des intervenants extérieurs : ateliers manuels, sportifs ou artistiques, sophrologie, lecture, ...  
Un détail du planning est affiché à l'entrée des écoles et sur votre Espace Famille.

### **Les menus**

La Ville propose 2 types de repas, un repas standard ou un repas sans viande. Les menus sont consultables sur les panneaux d'affichage à l'entrée de chaque école, sur le site de la Ville : [www.verneuil78.fr](http://www.verneuil78.fr) et sur l'Espace Famille.

### **Les allergies alimentaires**

Dans le cas d'une allergie alimentaire complexe, l'enfant peut être accueilli au restaurant scolaire avec un panier repas, uniquement si un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) a été mis en place. La constitution du dossier s'effectue auprès de l'Accueil Éducation. Ce PAI est renouvelable chaque année pour tenir compte des évolutions de santé de l'enfant.

#### **CONTACTS :**

*Responsable des équipes d'animation du temps de pause méridienne :*

**Éva BLANDEAU**

*Courriel : [enfance@verneuil78.fr](mailto:enfance@verneuil78.fr)*

*Tél. : 06 83 84 68 34*

*Responsable de l'organisation des restaurants scolaires et des PAI :*

**Laurence HAROUTEL**

*Courriel : [laurence.haroutel@verneuil78.fr](mailto:laurence.haroutel@verneuil78.fr)*

*Tél. : 01 39 71 57 31*



### 3/ L'accueil périscolaire du soir

L'accueil périscolaire du soir se déroule dans chacune des écoles de la Ville les lundis, mardis, jeudis et vendredis dès la fin de la classe, à 16h45 en maternelle et à 16h30 en élémentaire, et jusqu'à 19h.

Les enfants sont pris en charge par les animateurs de la Ville au sein de leur école. Un goûter est fourni par le service de restauration.

Pour assurer le bon déroulement de l'accueil et du goûter des enfants, les familles ne pourront venir chercher les enfants qu'à partir de 17h30.

#### CONTACTS :

*Responsable des accueils périscolaires du soir des écoles maternelles et élémentaires La Garenne, La Source et Jean-Jaurès :*

*Tristan LE TRONG*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 23 46 32 38*

*Responsable des accueils périscolaires du soir des écoles maternelles Françoise-Dolto, Joseph-Kosma, Chemin Vert et Jacques-Prévert :*

*Adrian DESPLOBINS CANO*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 07 33 36 26*

### 4/ L'étude surveillée



Pour les enfants scolarisés en école élémentaire, un temps d'étude surveillée est organisé de 16h30 à 18h. Ensuite, les enfants peuvent être accueillis à l'accueil post-étude de 18h à 19h.

Les études surveillées sont encadrées par les enseignants de la Ville et, au besoin, par

des aides-éducateurs détenteurs du baccalauréat. Le temps d'étude commence par un temps récréatif et de goûter (fourni par les parents) qui dure 30 minutes. Ensuite, les enfants rejoignent une salle de classe pour effectuer leurs devoirs. À 18h, les enfants sont récupérés par les familles.

### 5/ L'accueil périscolaire post-étude

À la sortie de l'étude surveillée, les familles ont la possibilité d'inscrire les enfants à



l'accueil post-étude de 18h à 19h. Ils sont pris en charge par l'équipe d'animation qui leur propose des activités ouvertes : jeux de société, constructions, petits jeux collectifs, etc. Aucun goûter n'est fourni.

**CONTACT :**

*Responsable de l'étude surveillée et de l'accueil post-étude : Tristan LE TRONG*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 23 46 32 38*

**CONTACTS DES ÉQUIPES SUR PLACE :**

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES MATIN ET SOIR / RESTAURATION SCOLAIRE / ÉTUDE SURVEILLÉE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
F. DOLTO	1 rue Jean d'Esparbès	01 39 28 02 91
CHEMIN VERT	Rue du Chemin Vert	01 39 65 94 64
J. PRÉVERT	Rue Jacques Prévert	01 39 71 12 36
LA GARENNE MATERNELLE	Allée des Bleuets	01 39 71 18 10
J. KOSMA	34 côte Narbonne	01 39 28 05 67
J. JAURÈS MATERNELLE	1 rue Saint-Martin	01 39 65 61 82
LA GARENNE ÉLÉMENTAIRE	Allée des Bleuets	01 39 71 15 49 06 72 54 16 51
LA SOURCE	Allée des Bleuets	01 39 71 15 49 07 88 50 09 68
JEAN JAURÈS ÉLÉMENTAIRE	3 boulevard André-Malraux	01 39 65 69 42 06 72 54 19 81

## **6/ Les accueils de loisirs des mercredis et des vacances**

Les enfants sont accueillis en journée complète avec le repas et le goûter.

**Maternelle Françoise Dolto** (mercredi et vacances scolaires)

7h30-9h : accueil des familles

9h-11h30 : temps d'activités

11h30-13h30 : déjeuner

13h30-15h30 : sieste pour les enfants de petite section

13h30-14h30 : temps calme pour les enfants de moyenne et grande section.

14h30-16h : temps d'activités

16h-17h : goûter

17h-19h : accueil des familles

**CONTACT :**

*Directeur de l'accueil de loisirs maternel Françoise Dolto : Adrian DESPLOBINS  
CANO*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 07 33 36 26*

**Élémentaire Jean Zay** (mercredi et vacances scolaires)

7h30-9h : accueil des familles

9h-11h30 : temps d'activités

11h30-13h30 : déjeuner

13h30-14h30 : temps calme

14h30-16h : temps d'activités

16h-17h : goûter

17h-19h : accueil des familles

Les accueils de loisirs Françoise-Dolto et Jean-Zay fonctionnent tous les mercredis et les vacances scolaires sauf :

- les deux premières semaines du mois d'août,
- la première semaine des vacances de Noël.

**CONTACT :**

*Directeur de l'accueil de loisirs élémentaire Jean Zay : Tristan LE TRONG*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 23 46 32 38*

**Pass'Sport découverte** (vacances scolaires) : stage d'une semaine de découverte sportive

Les stages sportifs sont réservés uniquement aux enfants scolarisés en école élémentaire.

8h30-9h : accueil des familles

9h-12h : temps d'activités sportives

12h-14h : déjeuner et temps calme

14h-17h : temps d'activités sportives

17h-17h30 : goûter

17h30-18h : accueil des familles

Il est proposé chaque 1<sup>ère</sup> semaine des petites vacances scolaires (Toussaint, hiver et printemps) et pendant l'été, les deux premières semaines de juillet et la dernière semaine d'août.

Il fonctionne sous forme d'un stage sportif à la semaine. La famille qui souhaite inscrire son enfant doit réserver la semaine entière, il n'y a pas de possibilité d'accueil à la journée.

Le « Pass'Sport découverte » ne fonctionne pas le mercredi ni pendant les vacances de Noël.

Le projet de fonctionnement détaillé de chaque accueil de loisirs est disponible directement auprès du directeur de la structure.

**CONTACT :**

*Responsable du Pass'Sport découverte : Nicolas SAUVETRE*

*Courriel : sports@verneuil78.fr*

*Tél. : 01 39 71 59 71*

**CONTACTS DES ÉQUIPES SUR PLACE :**

ACCUEILS DE LOISIRS	ADRESSE	TÉLÉPHONE
F. DOLTO	1 rue Jean d'Esparbès	01 39 28 02 91
JEAN ZAY	6 rue Jean Zay	01 39 28 07 17
PASS'SPORT DÉCOUVERTE	Gymnase Coubertin, 5 rue Jean Zay ou gym- nase PONS, 6 route de Chapet	07 71 24 21 45 01 39 71 57 84

## INFOS PRATIQUES INSCRIPTIONS/RÉSERVATIONS



### 1/ Le dossier administratif

Pour inscrire vos enfants, vous devez remplir le dossier administratif et y joindre les documents demandés.

Le dossier administratif a été envoyé par voie postale à votre domicile au mois de juin 2022. Vous devez le retourner à l'Accueil Éducation, intégralement complété et signé.

Après le traitement de votre dossier administratif et sa validation, vous pourrez procéder aux réservations des activités périscolaires pour vos enfants sur votre Espace Famille.

**Sans cette inscription administrative et le dépôt de votre dossier, aucune réservation ne pourra être effectuée et l'enfant ne pourra pas être pris en charge.**

**La validation de votre dossier administratif vous permettra d'accéder aux réservations des activités périscolaires.**

### 2/ Réservation des jours de fréquentation souhaités

Pour effectuer les réservations de vos enfants aux activités périscolaires et extrascolaires (sauf pour le Pass'Sport découverte), vous pouvez, au choix :

- aller directement sur votre Espace Famille,
- si vous n'avez pas accès à Internet, aller à l'Accueil Éducation et compléter les fiches de réservations pour chaque enfant et pour chaque activité.

Dans les 2 cas, la réservation doit s'effectuer **5 jours avant la date de fréquentation** (samedi, dimanche et jour férié compris dans les 5 jours).

Pour le Pass'Sport découverte, la réservation s'effectue à l'aide d'une fiche de réservation un mois avant chaque période de vacances scolaires.

### 3/ Fonctionnement de l'Espace Famille

Attentive à simplifier vos formalités administratives, la commune de Verneuil-sur-Seine propose un Espace Famille personnalisé et accessible par son site Internet. Un lien d'activation, transmis par l'Accueil Éducation, vous permettra d'accéder à ce service, totalement sécurisé et privé, où vous pourrez consulter vos informations personnelles relatives aux activités de vos enfants et effectuer certaines démarches en ligne :

- ▶ gérer le planning de vos enfants. C'est vous qui renseignez les jours de présence de vos enfants aux différentes activités périscolaires dans les délais impartis (5 jours avant la date de fréquentation),

- ▶ gérer les modifications du planning des réservations. C'est vous qui ajoutez, modifiez ou annulez une réservation dans le respect des délais impartis (5 jours avant la date de fréquentation),

- ▶ payer vos factures en ligne,

- ▶ consulter les informations relatives au foyer,

- ▶ éditer une attestation fiscale ou une facture,

- ▶ consulter vos factures et l'historique de vos règlements.

Vous pouvez accéder à votre Espace Famille grâce au lien suivant : <https://www.espace-citoyens.net/ville-verneuil-sur-seine/espace-citoyens/>

L'espace personnel est accessible en entrant l'identifiant et le mot de passe reçus par courriel après l'instruction de votre dossier administratif.

### 4 / Le paiement des factures

Une facture unique mensuelle, regroupant l'ensemble des activités du mois écoulé, est disponible sur l'Espace Famille avant le 10 de chaque mois.

Le paiement peut s'effectuer :

- par prélèvement automatique (RIB à communiquer à l'Accueil Éducation et signature du mandat SEPA),
- par chèque libellé à l'ordre de la Régie Recette Éducation et déposé dans la boîte aux lettres ou envoyé à l'Accueil Éducation,
- en ligne sur un espace sécurisé de l'Espace Famille,
- par CB au guichet de l'Accueil Éducation,
- en espèces (uniquement pour les factures dont le montant est inférieur ou égal à 20 ),
- en chèques CESU (uniquement pour les accueils périscolaires du matin et du soir pour les enfants d'âge maternel et élémentaire et pour l'accueil de loisirs pour les enfants d'âge maternel).

Toute réclamation concernant une facture doit se faire auprès du régisseur de l'Accueil Éducation dans les 15 jours suivant sa réception.

Au-delà de ce délai, aucune contestation ne sera prise en compte.

**CONTACT :**

*Accueil Éducation : 17 rue Delapierre*

*Courriel : [education@verneuil78.fr](mailto:education@verneuil78.fr)*

*Diane PINTO : 01 39 71 57 44*

*Valérie COMTE : 01 39 71 57 46*

*Virginie CHAUVEL (régisseur) : 01 39 71 57 49*

## 5/ Les tarifs

### **Restauration scolaire**

	T1 QFM 0 à 514	T2 QFM 515 à 830	T3 QFM 831 à 1562	T4 QFM 1563 à 2293	T5 QFM 2294 et plus	Extérieurs / Sans avis d'imposi- tion
Restauration scolaire	2,63 €	4,42 €	4,84 €	5,49 €	6,21 €	7,45 €
Restauration scolaire avec Panier Repas (PAI alimentaire uni- quement)	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Restauration scolaire REPAS IMPRÉVU	6,83 €	6,83 €	6,83 €	6,83 €	6,83 €	8,20 €

## Accueil Périscolaire Maternel et Élémentaire

	T1 QFM 0 à 514	T2 QFM 515 à 830	T3 QFM 831 à 1562	T4 QFM 1563 à 2293	T5 QFM 2294 et plus	Extérieurs / Sans avis d'imposition
Accueil Périscolaire Matin	2,36 €	2,84 €	3,46 €	3,70 €	3,95 €	4,74 €
Acc. Périscolaire Matin IMPRÉVU	4,35 €	4,35 €	4,35 €	4,35 €	4,35 €	5,21 €
Accueil Périscolaire Soir*	2,81 €	3,41 €	4,15 €	4,41 €	4,66 €	5,13 €
Acc. Périscolaire Soir IM- PRÉVU*	5,59 €	5,59 €	5,59 €	5,59 €	5,59 €	6,15 €
Étude surveillée 16h30 à 18h00	2,01 €	2,51 €	3,14 €	3,45 €	3,80 €	4,56 / 5,02 €
Post-étude 18h00 à 19h00*	2,36 €	2,84 €	3,46 €	3,70 €	3,95 €	4,74 €
Post-étude IMPRÉVU*	4,35 €	4,35 €	4,35 €	4,35 €	4,35 €	5,21 €

*\*Tout dépassement après 19h00 entraînera une pénalité financière*

## Accueil de loisirs Maternel Françoise-Dolto

	T1 QFM 0 à 514	T2 QFM 515 à 830	T3 QFM 831 à 1562	T4 QFM 1563 à 2293	T5 QFM 2294 et plus	Extérieurs / Sans avis d'imposition
Mercredi / Journée Va- cances*	12,63 €	16,39 €	19,37 €	20,86 €	22,02 €	26,42 €
Mercredi / Journée Vacances avec Panier Repas* (PAI alimentaire uniquement)	11 €	12,97 €	15,53 €	16,37 €	16,81 €	19,97 €
Mercredi / Journée Vacances IMPRÉVU*	24,22 €	24,22 €	24,22 €	24,22 €	24,22 €	29,06 €

*\*Tout dépassement après 19h00 entraînera une pénalité financière*

## Accueil de loisirs Élémentaire Jean-Zay

	T1 QFM 0 à 514	T2 QFM 515 à 830	T3 QFM 831 à 1562	T4 QFM 1563 à 2293	T5 QFM 2294 et plus	Extérieurs / Sans avis d'imposition
Mercredi / Journée Va- cances*	11,23 €	14,22 €	19,03 €	20,28 €	21,51 €	25,81 €
Mercredi / Journée Va- cances avec Panier Repas* (PAI alimentaire uniquement)	9,60 €	10,80 €	15,19 €	15,79 €	16,30 €	19,36 €
Mercredi / Journée Va- cances IMPRÉVU*	28,39 €	28,39 €	28,39 €	28,39 €	28,39 €	28,39 €

*\*Tout dépassement après 19h00 entraînera une pénalité financière*

## Pass'Sport découverte

	T1 QFM 0 à 514	T2 QFM 515 à 830	T3 QFM 831 à 1562	T4 QFM 1563 à 2293	T5 QFM 2294 et plus	Extérieurs / Sans avis d'imposition
Journée Pass'Sport découverte	11,23 €	14,22 €	19,03 €	20,28 €	21,51 €	25,81 €



---

## ACCUEIL ÉDUCATION

17, rue Delapierre

01 39 71 57 46

Courriel : [education@verneuil78.fr](mailto:education@verneuil78.fr)

 [@Verneuil78](https://www.facebook.com/Verneuil78)  [www.verneuil78.fr](http://www.verneuil78.fr)

 [@VilledeVerneuil](https://twitter.com/VilledeVerneuil)  [education@verneuil78.fr](mailto:education@verneuil78.fr)

